

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, le 4 septembre 2018.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue mardi le 4 septembre 2018 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 3 juillet 2018;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2018;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 État comparatif des activités financières au 31 août 2018;
- 8.0 Utilisation d'une partie du solde disponible des règlements d'emprunt fermé ;
- 9.0 Centenaire de la Municipalité - Revenus reportés;
- 10.0 Autorisation de conclure une entente avec un organisme fédéral ayant pour objet le versement d'une aide financière de moins de 100 000 \$ - Acceptation par le conseil municipal;
- 11.0 Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), renouvellement des conduites – Présentation d'une demande d'aide financière pour la réfection des infrastructures 2^{ième} Rue Nord;
- 12.0 Affectation du surplus accumulé affecté aux activités de fonctionnement, Association des Bouleaux Blancs – Travaux d'amélioration du chemin n° 11;
- 13.0 Octroi d'un mandat à Unigec pour la préparation des documents d'appel d'offres, fourniture d'aqueduc, construction d'une nouvelle conduite d'aqueduc pour l'alimentation du Parc industriel Secteur Nord;
- 14.0 Renouvellement de l'entente avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge - Services aux sinistrés;
- 15.0 Rapport mensuel du maire;

- 16.0 Affaires nouvelles
 - 16.01
 - 16.02
 - 16.03
- 17.0 Période de questions des citoyens;
- 18.0 Levée de la séance ordinaire.

Mot de
bienvenue
et prière

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

Lecture et
adoption de
l'ordre du jour

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

R. 2018-134

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier,

Il est également convenu de laisser ouvert l'item "Affaires nouvelles":

Adoptée

Approbation
des minutes de
la séance
ordinaire du
3 juillet 2018

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018

R.2018-135

APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Approbation
des comptes

APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31

pour la période
du 1^{er} juillet au
31 août 2018

AOÛT 2018

R.2018-136

APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2018

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2018 au montant de 344 026.72 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2018 au montant de 200 152.91 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 344 026.72 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2018-136.

Signé, ce 4 septembre 2018.

Normand Desgagné
Directeur général et secrétaire-trésorier

Lecture de la
correspondance

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- 1.0 Reçu le 4 juillet 2018, de Monsieur Marc-André Leblanc, directeur du Service des Programmes fiscaux, Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire, une correspondance pour le paiement de la péréquation 2018, au montant de 14 335 \$.
- 2.0 Reçu le 6 juillet 2018, de Madame Suzanne Couture, directrice générale, Municipalité de Labrecque, la réponse à notre demande dans le cadre du Centenaire de la Municipalité de L'Ascension de N.-S.. Le conseil de la Municipalité de Labrecque a convenu unanimement qu'elle ne donnera aucune commandite.
- 3.0 Reçu le 6 juillet 2018, de Monsieur Marc-André Leblanc, directeur du Service des Programmes fiscaux, Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire, le paiement tenant lieu de taxes des terres publiques 2018, au montant de 22 439 \$.
- 4.0 Reçu le 11 juillet 2018, de Madame Marika P. Gauthier, agente de Développement en Loisir, Regroupement Loisirs et Sports Saguenay Lac-St-Jean, la confirmation d'une aide financière de de 2 000 \$ dans le cadre du Programme de subvention en matière d'activité physique.
- 5.0 Reçu le 11 juillet 2018, de Monsieur Denis Landry, directeur, Ministère de la

Sécurité Publique, une aide financière de 3 728.54 \$ lors du sinistre « vents violents » survenus le 18 juin 2017. Ce versement vient finaliser le dossier entre la municipalité et le Ministère de la sécurité publique.

- 6.0 Reçu le 19 juillet 2018, de Monsieur André Paradis, préfet, MRC Lac-St-Jean-Est, l'acceptation par résolution du Rapport annuel en incendie pour l'année 2017.
- 7.0 Reçu le 20 juillet 2018, de Monsieur Normand Fauchon, directeur Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, direction des infrastructures, fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, une correspondance nous informant que le projet de rénovation du revêtement extérieur n'a pas été retenu.
- 8.0 Reçu le 26 juillet 2018, de Madame Véronique Tremblay, Ministre déléguée aux Transports, suite à la recommandation de notre député, elle nous accorde une aide financière de 12 000 \$ pour la réfection des routes de notre Municipalité.
- 9.0 Reçu le 20 août 2018, de Monsieur Martin Damphousse, Maire de Varennes, une invitation à l'intention des Élus responsables des questions Familles-Aînés, un colloque qui se tiendra le 11 octobre prochain au Centre Mario-Tremblay, d'Alma, de 16h à 20h.
- 10.0 Reçu le 20 août 2018, de Monsieur Régnald Bernier, président, les Groupements Forestiers, une invitation pour leur Congrès annuel, du 9 au 11 septembre 2018, à l'Hôtel Universel d'Alma.
- 11.0 Reçu le 22 août 2018, de Madame Audrey Boily, agente administrative, Ville d'Alma, un exemplaire du guide des activités pour la saison 2018-2019.
- 12.0 Reçu le 23 août 2018, de Monsieur Jean-Pierre Ménard, président du secteur Morel, à Lamarche, une demande pour que ce secteur soit annexé à la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur.

Rapport des comités

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

États comparatifs des activités financières au 31 août 2018

ÉTATS COMPARATIFS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 AOÛT 2018

R.2018-137

ÉTATS COMPARATIFS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU 31 AOÛT 2018

Madame la conseillère Nellie Fleury propose, appuyée par Monsieur le conseiller Louis Harvey, d'accepter le dépôt des états des activités financières comparatifs au 31 août 2018 de la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur.

	2018	2017
Total des revenus de fonctionnement :	3 342 066 \$	3 062 348 \$
Total des charges :	2 474 556 \$	2 241 305 \$
Surplus de l'exercice :	867 510 \$	821 043 \$

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil municipal

Utilisation
d'une partie
du solde
disponible
des règlements
d'emprunt
fermé

**UTILISATION D'UNE PARTIE DU SOLDE DISPONIBLE DES RÈGLEMENTS
D'EMPRUNT FERMÉ**

R.2018-138

**UTILISATION D'UNE PARTIE DU SOLDE DISPONIBLE DES RÈGLEMENTS
D'EMPRUNT FERMÉ**

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur a un solde disponible de 109 419.47 \$ de Règlement d'emprunt fermé;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur désire utiliser une partie du solde disponible contre le capital et les intérêts de la dette au 31 décembre 2018, soit les règlements d'emprunt fermés suivants:

	Solde Disponible 2018	Solde Utilisé 2018
TECQ-SHDT	18 679.04 \$	
TECQ-2 ^{ième} RUE SUD	90 738.98 \$	13 626.24 \$
RIVERAIN	<u>1.45 \$</u>	<u>1.45 \$</u>
TOTAL :	109 419.47 \$	13 627.69 \$

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'utiliser la somme de 13 626.24 \$ du solde disponible des Règlements d'emprunt fermés contre la dépense de capital et d'intérêts de la dette dû au 31 décembre 2018.

Adoptée

Centenaire de
la Municipalité
- Revenus
reportés

CENTENAIRE DE LA MUNICIPALITÉ - REVENUS REPORTÉS

R.2018-139

CENTENAIRE DE LA MUNICIPALITÉ - REVENUS REPORTÉS

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, que le conseil municipal affecte du surplus accumulé non affecté à titre de surplus accumulé affecté toutes sommes reçues par la Municipalité pour les activités du Centenaire qui se tiendront tout au long de l'exercice financier 2019

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil municipal

Autorisation de conclure une entente avec un organisme fédéral ayant pour objet le versement d'une aide financière de moins de 100 000 \$ - Acceptation par le Conseil municipal

AUTORISATION DE CONCLURE UNE ENTENTE AVEC UN ORGANISME FÉDÉRAL AYANT POUR OBJET LE VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE MOINS DE 100 000 \$ - ACCEPTATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

R.2018-140

AUTORISATION DE CONCLURE UNE ENTENTE AVEC UN ORGANISME FÉDÉRAL AYANT POUR OBJET LE VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE MOINS DE 100 000 \$ - ACCEPTATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU que les Municipalités du Québec peuvent signer des ententes avec des tiers ou avec d'autres gouvernements au Canada et que ces dernières ont des obligations au regard de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (LMCE) ;

ATTENDU que le Gouvernement québécois peut exclure certaines catégories d'ententes de l'application de la LMCE, cette exclusion se fait au moyen d'un décret d'exclusion ;

ATTENDU le décret n°1003-2018 du 3 juillet 2018 qui exclut certaines ententes de l'application de la LMCE ;

ATTENDU que les organismes municipaux doivent s'assurer que les ententes de financement de moins de 100 000 \$ avec un organisme fédéral soient conformes à un certain nombre de dispositions lorsque celles-ci s'appliquent ;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur va recevoir du gouvernement fédéral une aide financière de 46 200 \$ dans le cadre du programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine pour le Centenaire de la Municipalité ;

ATTENDU qu'à ces fins la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur souhaite conclure une entente avec Patrimoine canadien ;

ATTENDU que l'entente n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre l'exercice des pouvoirs du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur relatifs à la prise de règlements ni de limiter ou de restreindre ses pouvoirs d'administration, de gestion, de vérification financière ou la fourniture des services municipaux ;

ATTENDU que cette entente n'a pas pour effet de limiter ou de restreindre l'exercice de ses pouvoirs relatifs aux élections et référendums municipaux et à la participation publique ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur autorise la conclusion de l'entente avec Patrimoine canadien.

Que le conseil municipal confirme que l'entente respecte les dispositifs du décret n° 1003-2018.

Que le conseil municipal autorise Monsieur Normand Desgagné, directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité les documents rattachés à l'entente.

Adoptée

Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU), renouvellement des conduites – Présentation d'une demande d'aide financière pour la réfection des infrastructures 2 ième Rue Nord

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU), RENOUELEMENT DES CONDUITES – PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES 2 IÈME RUE NORD

R.2018-141

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU), RENOUELEMENT DES CONDUITES – PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES 2 IÈME RUE NORD

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU.

Que la Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU.

Que le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

Adoptée

Affectation du surplus accumulé affecté aux activités de fonctionnement Association des Bouleaux Blancs – Travaux d'amélioration du chemin no 11

AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT, ASSOCIATION DES BOULEAUX BLANCS – TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN NO 11

R.2018-142

AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT, ASSOCIATION DES BOULEAUX BLANCS – TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU CHEMIN NO 11

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Louis Harvey, que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur affecte un montant de 4 590.98 \$ à même le surplus accumulé affecté de l'Association des Bouleaux blancs pour la pose de poteaux et lumières dans le chemin n° 11.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil municipal

Octroi d'un mandat à Unigec pour la préparation des documents d'appel d'offres, fourniture d'aqueduc, construction d'une nouvelle conduites d'aqueduc pour l'alimentation du Parc industriel secteur nord

OCTROI D'UN MANDAT À UNIGEC POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES, FOURNITURE D'AQUEDUC, CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CONDUITES D'AQUEDUC POUR L'ALIMENTATION DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR NORD

R.2018-143

OCTROI D'UN MANDAT À UNIGEC POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES, FOURNITURE D'AQUEDUC, CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CONDUITES D'AQUEDUC POUR L'ALIMENTATION DU PARC INDUSTRIEL SECTEUR NORD

Monsieur le conseiller Michel Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Jean Tremblay, d'octroyer à Unigec la préparation des documents d'appel d'offres fournitures d'aqueduc dans le cadre de l'alimentation en eau potable du Parc Industriel secteur Nord pour la somme de 39 500 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services professionnels.

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil municipal

Renouvellement de l'entente avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge - Services aux sinistrés

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE - SERVICES AUX SINISTRÉS

R.2018-144

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE - SERVICES AUX SINISTRÉS

ATTENDU que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la Loi sur la sécurité civile, la Loi sur les cités et villes, le Code municipal;

ATTENDU que les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU que la Croix Rouge est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU que la Croix Rouge, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les Règles régissant l'aide humanitaire, conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

ATTENDU que la Croix Rouge est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant les ressources et l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités locales, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU que la Croix Rouge a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre des services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU que la Croix Rouge a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur accepte de participer à la collecte de fonds de la Croix Rouge pour contribuer au financement et au maintien des ressources de la Croix Rouge;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De consentir audit organisme un don représentant 0.16 \$ par capita, soit 333.12 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2018-144.

Signé, ce 4 septembre 2018.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Rapport
mensuel du
maire

RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fournit de l'information à l'assistance sur différents dossiers.

Affaires
nouvelles

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est soumis à cet item.

Période de
questions des
citoyens

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de
la séance
ordinaire

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2018-145

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,
APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Levée de la séance ordinaire à 20h55.

Adoptée

LOUIS OUELLET, maire

NORMAND DESGAGNÉ
directeur général et secrétaire-trésorier